# Demain: C'est déjà aujourd'hui : l'éphémère ne durera pas (proverbe américain!)

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1980)**

Heft 531

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1022243

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

DEMAIN: C'EST DÉJÀ AUJOURD'HUI

# L'éphémère ne durera pas (proverbe américain!)

*Après avoir répercuté (DP 528) les utopies et l'avenir imaginables en 1973, après avoir tiré un bilan de la réflexion sept ans après (DP 529), après avoir engagé le débat en examinant la méthodologie même de l'analyse indispensable (DP 530), plongeons dans le concret, dans le quotidien!*
*Et quoi de plus proche de nous que les contingences liées à la longévité des produits de consommation? Pierre de touche de la société industrielle, miroir de ce qu'il est convenu d'appeler la «croissance». (Réd.).*

Moins de dix ans après le Rapport du Club de Rome et la première crise du pétrole, les notions de limitation des ressources naturelles, voire même d'entropie, ont passé dans l'inconscient collectif des populations occidentales, — qui n'en tirent d'ailleurs pas forcément la nécessité de modifier leurs comportements en conséquence.
Près de vingt ans après l'avènement de la société de consommation massive dans les pays industrialisés, on n'a en revanche pas encore sérieusement réfléchi — en dehors de certains cercles spécialisés — à l'idée de la durabilité des produits[1], c'est-à-dire au temps qu'ils mettent à devenir déchets. C'est pourtant l'une des clés de cette fameuse lutte contre le gaspillage que nous savons devoir mener dès maintenant pour préserver les conditions de survie des générations futures.
La durabilité des produits, c'est un peu leur espérance de vie utile. C'est aussi l'un des éléments — le plus mal considéré — de la «qualité des produits», qui comprend d'autres qualités intrinsèques portées à leur meilleur niveau utile, soit: le bon fonctionnement, la facilité d'emploi, la fiabilité ou à défaut la réparabilité; on retient aussi désormais le fait de se prêter à un recyclage satisfaisant comme un critère de qualité des produits.
En société de consommation, le seul règne durable est celui de l'éphémère. Les produits n'échappent pas à la nécessité-marotte de changements continuels; ils meurent prématurément, victimes d'une dégradation physique plus ou moins accélérée (par ex. corrosion), d'un progrès technologique déterminant (transistor) ou, plus souvent, d'un vieillissement psychologique; cette forme d'obsolescence se traduit par une dépréciation dans l'esprit même de l'utilisateur, qui intériorise et adopte les suggestions des vendeurs, toujours prompts à lancer, donc à détruire, des modes et des styles de consommation.
Quelle que soit sa cause, la non-durabilité des produits est plus ou moins consciemment ressentie comme une frustration majeure de la société de consommation: quoi de plus exaspérant que les «sprays» qui s'enrayent, les appareils qui tombent en panne, les outils qui cassent toujours au même point de rupture, les revêtements qui éclatent, les normes qui ne prennent pas en compte les besoins des usagers non professionnels, les modules et les pièces irremplaçables, les textiles qui ne se prêtent pas à un entretien facile, etc. Autant de chances pour les vendeurs, et, admet-on, de travail pour les fabricants et leurs salariés!

## UNE POLITIQUE DE «DURABILITÉ»

Toujours la question de l'emploi; comme si son volume était directement et irrémédiablement lié au type de croissance quantitative duquel participent les produits éphémères. Or la limitation des ressources impose de penser différemment, et d'accorder la priorité à la qualité, dont la durabilité fait de toute évidence partie.
D'autant qu'une réflexion même modérément inspirée suffit à indiquer les objectifs et les termes d'une politique de durabilité des produits:

- logiquement, il s'agit d'abord de *modifier la conception même des produits*, en luttant contre une «complexification» exagérée qui

A SUIVRE

De l'espoir pour le biogaz? Voici la lettre que la Société électrique des Forces de l'Aubonne (Sefa) vient d'envoyer à Manfred Steiner, pionnier en la matière: «Dans le cadre de recherches pour les énergies nouvelles, la Sefa se propose de subventionner, à bien plaire, des installations de production d'énergie telles que le biogaz. Dans ce but, un montant de fr. 10 000.— est mis à disposition de tout agriculteur, raccordé au réseau électrique de la Sefa, qui aura effectué une installation «Totem» (nous présentions le système en détails dans DP 464, Réd.) ou similaire d'une puissance électrique minimale de 15 kW et qui en fera la demande sous réserve de la condition suivante: la Sefa est soucieuse de ne cautionner qu'une installation dont la base technique et la réalisation sont sérieuses. Aussi en gage d'une certaine bienfacture, l'auto-producteur qui souhaitera recevoir l'aide de la Sefa, s'engagera à refouler, sans contre-partie, pendant au moins cinq ans, 20 000 kWh/an, ce qui représente environ le 15% de sa capacité théorique de production. Pour le surplus, les divers échanges d'énergie restent réglés par les conditions tarifaires d'achat et de vente conclues avec le producteur». «Le Pays vaudois», organe de l'UDC vaudoise, qui publie cette lettre, précise en outre que cette aide pourra être versée pour la mise en service

les rend particulièrement vulnérables (par ex. multiplication des programmes dans les automates à linge et à vaisselle), en rendant leurs composants plus homogènes (nivellement par le haut bien sûr), et surtout en harmonisant les progrès du «cœur» et de la «caisse» (la dégradation de l'habillage est un facteur d'obsolescence accélérée, indépendamment de la qualité des pièces mécaniques ou des composants électroniques);

- *au niveau du marché et des ventes*, diverses mesures peuvent influer favorablement sur la durée des produits: l'organisation et la surveillance des marchés d'occasion (et pas seulement pour l'automobile) et des trocs, la mise sur pied de services d'entretien et de réparation (gros pourvoyeurs d'emplois qualifiés) indépendants des vendeurs, le développement des systèmes de garanties (qui ne devraient s'appliquer ni aux seuls articles neufs, ni pendant la seule durée légale), la révision du système des normes en vue d'une prise en considération systématique et prioritaire de la durabilité;

- en tant que pis-aller, la *multiplication des produits recyclables* à des conditions énergétiques et économiques satisfaisantes apparaît comme un complément de l'élévation de la durée de vie des produits dans la lutte générale contre le gaspillage d'énergie et de matières. En aucun cas, la recyclabilité ne devrait être encouragée seule, comme le font les auteurs du projet de la loi fédérale sur la protection de l'environnement.

**FACE AU PRESTIGE DU NEUF**

A noter que le principe de la causalité pourrait s'appliquer aux fabricants d'éphémères comme aux pollueurs; on pourrait très bien imaginer un système de taxation progressive des produits non durables, ou, plus positivement, un système d'incitations à l'élévation de la durabilité, de la réparabilité et de la recyclabilité (comme on dit déjà en termes barbares).

Que tout cela soit faisable ne fait aucun doute: la durée moyenne des mêmes articles et appareils est déjà de deux à cinquante fois plus longue dans les pays du tiers-monde qu'aux Etats-Unis, où elle n'atteint pas même toujours la moitié du temps prévu par les fabricants! Dans l'état actuel de la technologie, il y a donc d'énormes réserves, à condition bien sûr que les comportements changent.

Actuellement, le prestige du neuf et du nouveau demeure immense; le fait que la mode soit en beaucoup de domaines à l'ancien et au rétro de tous âges ne change rien à une mentalité générale imprégnée d'une confusion bien entretenue entre le changement et le progrès, entre le renouvellement et l'amélioration, entre la bougeotte et le dynamisme. Quand le sentiment général d'insécurité deviendra insupportable, on cherchera à s'accrocher à des choses qui durent. On aura alors passé de la société de consommation à la société de conservation, dont les auteurs américains dessinent déjà depuis quelques années les contours tranquilles.

[1] Par produits, on entend ici toutes les marchandises non périssables de consommation semi-durable (vêtements) ou durable (électro-ménager, meubles, autos, etc.).

**POUR Y PENSER PLUS**

Jean-Paul Ceron et Jean Baillon: *La société de l'éphémère*, Grenoble (Presses universitaires), 1979. Avec nombreuses références bibliographiques.
Voir aussi:
Gérard Bertolini: *Lutte contre le gaspillage: politique de recyclage ou politique d'accroissement de la durée de vie des produits?* in: *Futuribles*, n° 9 (hiver 1977).
Claude Romec: *Faut-il des biens plus durables?* in: *Coopération-distribution-consommation*, n° 5 (mai 1978).

d'autres installations, telles, par exemple, des turbines au fil de l'eau.

* * *

Les murs ont la parole. Jeanlouis Cornuz faisait mention dans un de ses carnets récents (DP 526) du livre édité par le Collectif Halosis, «L'affichage sauvage à Genève 1968-1978». Voici, pour les amateurs, les coordonnées exactes (on nous les a demandées) du groupe de travail composé de graphistes, de peintres, de dessinateurs, de photographes, de sculpteurs, de musiciens et d'«autres travailleurs artistiques» qui édite cet ouvrage: Halosis, rue M^me^ de Staël 5, 1201 Genève.

* * *

«Que les lecteurs de DP — et les autres! — sachent que la lessive sans phosphates que proposait Pierre Lehmann dans «Domaine Public» n° 527 (21.12.1979) est excellente! Eh oui! On peut laver sans phosphates, sans pommes vertes, sans citron... et à un prix tout à fait normal. Un droguiste de Territet l'a d'ailleurs compris: il vend au détail cette fameuse lessive. Vive donc le savon de Marseille, la soude à vaisselle et la pierre ponce!» On voit mal sous quel prétexte vous reculeriez le moment de tenter l'expérience après avoir lu ce petit bilan enthousiaste que nous fait parvenir un lecteur... Pour ceux qui ne pourraient pas courir à Territet, signalons que cette fameuse poudre à lessive peut être obtenue chez le fabricant lui-même, Held AG, 3258 Steffisburg Station.